

Communiqué de presse - mars 2024

FLASH BACK – SALON des Artisans en coopérative : Le modèle coopératif du groupement ORCAB Artisans ARTIPÔLE : une réponse à la crise

Modèle coopératif de référence du bâtiment, en croissance constante depuis sa création en 1990, le groupement ORCAB a organisé les 20 et 21 mars dernier à Nantes son salon des Artisans en Coopérative, salon réservé aux 9 200 adhérents des coopératives et à leur plus de 650 fournisseurs référencés – l’opportunité de parler pro, d’échanger entre pros et de découvrir les dernières tendances, évolutions et outils techniques disponibles, alors que le monde artisanal est engagé dans une révolution éco-responsable.

Une 5eme édition sous le signe du partage, des échanges et du professionnalisme

Ce salon à vocation non commercial réalisé dans un environnement exclusif et professionnel, où les rencontres et échanges étaient riches et variés, a remporté un vif succès ! Les fournisseurs tout comme les adhérents des coopératives ont répondu présent à cet événement collaboratif ! Les visiteurs viennent voir les produits, l’évolution du marché, les tendances, la qualité, le SAV ... et les fournisseurs voient les poseurs et profitent des remontées terrain. **C’est un salon qui facilite le dialogue entre fabricants et artisans.**

Le salon 2024 en chiffres :

- **490 fournisseurs partenaires** référencés nationalement présents
- **+ de 7 000 m2 de stands** (+ 10 % par rapport à 2022) sur les 22 000 m² d'Exponantes Le Parc
- **5 stands extérieurs, soit 400 m²** d’espaces d’exposition
- **plus de 10 000 visiteurs et exposants**, soit une augmentation de 20 % de la fréquentation par rapport à la précédente édition
- **39 coopératives présentes**
- **plus de 11 000 repas servis à l'assiette** sur les 2 jours

Un modèle coopératif de proximité unique qui bénéficie aux adhérents

Pour le groupement ORCAB, l’expression « L’union fait la force » prend tout son sens car les coopérateurs du groupement sont relativement épargnés face à la crise que le secteur traverse. Dans ce contexte morose, 75% de l’activité des adhérents des coopératives ORCAB se fait dans la rénovation. Malgré un ralentissement, il est à noter que le groupement a réalisé 2 à 3% d’activité en plus en 2023 après 2 années exceptionnelles 2021 et 2022.

Coté produit, on peut noter que le panier moyen a légèrement baissé ce qui s’explique par une hausse du prix du produit de base et une baisse des ventes des accessoires.

La nouveauté est au cœur de la coopérative et la demande de référencer de nouveaux produits est très facile sur simple demande des artisans. La réactivité est de mise à pour le groupement ORCAB !

« Pour les adhérents des coopératives et leurs salariés, il est essentiel de comprendre que **notre modèle coopératif est source de création de valeurs et de sens et que la solidarité est la valeur fondamentale qui nous rassemble** et qui nous unit dans toute les phases de la vie d’une coopérative ». résume **Joël Schoenher, président du groupement ORCAB**

Avec des actions telles que le **prêt de main d'œuvre** ou de **matériels** ainsi que la **mutualisation d'achat** de matières premières, le modèle coopératif est une vraie réponse aux problématiques liés à l'augmentation des coûts et à la pénurie de main d'œuvre.

De plus, un artisan qui commande 80% de ses produits à la coop gagne 1 journée par semaine en recherche de solutions, négociations, facturations et relances.

Avec la barrière des **9000 adhérents** franchie l'année dernière, l'idée n'est pas de grossir à tous prix mais avec 200 000 auto entrepreneurs sur 500 000 entreprises artisanales en France, les attentes et le potentiel sont vastes. A noter que le groupement ORCAB vise les 50 coopératives pour 2030 soit **10 nouvelles coopératives supplémentaires envisagées d'ici à 2030.**

Les activités principales du groupement ORCAB :

- **Permettre aux adhérents des coopératives d'externaliser leur chaîne d'approvisionnement** (la coopérative achète, stocke et livre le bon produit au bon moment et au bon prix)
- **Assurer une distribution exclusive de produits de marques nationales**, négociés au bénéfice des adhérents des coopératives.
- **Procurer aux coopératives adhérentes des fonctions supports et services** : outils et systèmes informatiques, gestion des données des fournisseurs, partages de bonnes pratiques, boîte à outils communication et plan de communication national, 2 plateformes nationales logistiques....
- **Faciliter la création de coopératives sur de nouveaux territoires** où les artisans n'ont pas de solution coopérative à disposition

L'accompagnement dans la phase de création d'une coopérative est aussi une clé pour le groupement ORCAB qui promeut un standard coopératif à même de faciliter la vie et l'essor économique d'artisans jusque-là isolés.

« Le rôle de du groupement ORCAB est d'être un véritable soutien au développement pour chacune de ses coopératives et leurs adhérents à travers des valeurs communes. Confiance et fidélité, solidarité et équité entre artisans "coopé-acteurs", proximité grâce à une gouvernance décentralisée et coopératives à taille humaine de 50 à 800 adhérents ». indique Stéphane Windsor, Directeur Générale ORCAB

Actu du groupement ORCAB en bref	En chiffre * en 2024
<ul style="list-style-type: none"> • Création de SudCoop, dans le Gard, autour des métiers du bois en 2023 et projets d'accompagner la création de deux coopératives dans le sud en 2024 • Création d'union des coopératives COBAT, Triangle, ARB et Pluriel dans la Sarthe pour développer leur offre vers les agenceurs et menuisiers • Plus de 30 coopératives engagées sous la bannière Artisans ARTIPÔLE • En 2023, ouverture d'une nouvelle salle d'exposition Artisans ARTIPÔLE commune aux coopératives ACEM et VST à Poitiers. Une nouvelle pour la coopérative IMS à Saint Malo et une autre pour COOPROVENCE à Avignon. • Nouveau site Internet Artisans ARTIPÔLE fin 2023 et campagne de communication nationale grand public en 2024 	<ul style="list-style-type: none"> • 9200 entreprises artisanales, + de 37000 salariés • 39 coopératives + de 2600 salariés • 1,4milliard d'euros de CA cumulé en 2023 soit +3% vs 2022 • 3 métiers – Bois : 740M€ (20 coopératives), Plomberie : 610M€ (16 coopératives), Gros oeuvre : 50M€ (3 coopératives) • 40 showrooms à date et trois ouvertures prévues en Bretagne en 2024

* Base 2023– CA additionnés des 39 coopératives

A propos du groupement ORCAB

Créée en 1990, l'ORCAB est l'ORganisation des Coopératives d'achat des Artisans du Bâtiment. Au travers d'un réseau compétitif et engagé de 39 coopératives, 2 600 salariés et + de 650 fournisseurs référencés nationalement, elle permet une distribution de produits de marques nationales exclusivement auprès des professionnels. Elle porte dans son ADN les valeurs économiques et humaines de solidarité et de proximité du modèle coopératif. Un des axes majeurs de son action est de susciter la création de coopératives sur des territoires où un artisan n'a actuellement pas de solution coopérative. L'ORCAB ambitionne ainsi de favoriser la création de 10 nouvelles coopératives d'ici 2030. 5ème groupement national multi-spécialiste, l'ORCAB est un véritable partenaire de développement pour tous ses adhérents coopérateurs.

A l'issue du salon, de grandes tendances se dessinent

Pour le marché du bâtiment :

- La demande de construction durable et écologique continue de croître, avec une préférence pour les matériaux et les techniques respectueux de l'environnement.
- La digitalisation du secteur de la construction progresse, avec une utilisation accrue de la modélisation des informations du bâtiment (BIM) et d'autres technologies innovantes.
- L'urbanisation croissante et les projets de rénovation dans les zones urbaines contribuent à la demande de services de construction.

Dans les secteurs spécifiques :

- Le secteur du bois connaît une forte demande en raison de l'intérêt croissant pour la construction écologique et les matériaux durables.
- La plomberie reste un secteur essentiel dans la construction et la rénovation, avec une demande constante pour l'installation et l'entretien des systèmes de plomberie.
- Le gros œuvre continue d'être un pilier de l'industrie de la construction, avec une demande soutenue pour les fondations, les murs et les structures principales.

Pour le modèle coopératif en France :

- Les artisans en coopérative peuvent bénéficier d'une plus grande stabilité économique en partageant les coûts et les ressources avec d'autres membres de la coopérative.
- La structure coopérative peut offrir aux artisans un accès accru aux marchés, aux compétences et aux opportunités de formation.
- Les défis potentiels pour les artisans en coopérative comprennent la gestion des ressources humaines, la compétitivité sur le marché et la conformité aux réglementations en évolution.

Pour le thème de cette 5ème édition : « L'artisan, au cœur des enjeux et des effets de la transition énergétique », on peut résumer les conférences comme suit :

L'amélioration des performances et rendements énergétiques de l'habitat répond à 3 objectifs :

- 1- Répondre aux exigences de la RE2020 : énergie et carbone
- 2- Faire que la consommation à l'usage soit plus basse et obtenir un ROI sur l'achat du produit
- 3- Améliorer les DPE

Comment associer Design & Innovation avec Durabilité & Environnement :

Alors que le coût de l'eau reste encore modéré en France et pas assez vécu comme une ressource rare (chaque français consomme 149 litres d'eau par jour), ce sont les industriels qui prennent les choses en main pour permettre une réduction des consommations d'eau des consommateurs. Grâce à leurs innovations, les débits d'eau en litre/minute ont diminué jusqu'à 50% tout en garantissant un niveau de confort.

Les dernières tendances en matière de maison connectée :

La maison connectée répond à 3 besoins : confort d'usage, assurer la sécurité des biens et personnes ET répondre aux enjeux d'efficacité énergétique grâce, par exemple, à un pilotage automatique des systèmes de chauffage et des ouvrants en fonction de la météo.

Les matériaux durables au cœur de l'écoconstruction :

Chanvre, brique bas carbone, bois : ces matériaux permettent de répondre dès aujourd'hui au seuil maximal de l'exigence carbone prévue dans la réglementation dès le 1er janvier 2025.

Recyclage/Traitement des déchets, les enjeux 2024 et 2025 :

Depuis mai 2023, la réglementation impose aux entreprises du bâtiment de revoir l'organisation de leur tri de déchets sachant que les chantiers de bâtiment produisent à eux seuls plus que tous les ménages de France à savoir 46 Mt contre 30Mt. Des obligations sur le niveau de tri mais aussi sur le stockage qui nécessitent une nouvelle organisation dans les entreprises très accompagnées par leur organisation professionnelle.